



## MAIRIE DE MERCEUIL

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

#### DU LUNDI 5 DECEMBRE 2011

L'an deux mille onze le cinq décembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre REBOURGEON, Maire.

\*\*\*\*\*

**ETAIENT PRESENTS :** MM. Jean-Pierre REBOURGEON, Bernard FOURNIER, Jean-Claude PIDET, Mmes Agnès BAILLARD, Aleth POTIRON, Evelyne CHAMBREY, Anne BENARD, MM. Sylvain CAILLOT, Rémy VOISENET, Philippe LACOUR, François LALAUZE, Pascal BOUTEILLEY, Arnaud DUPUIS.

**EXCUSES :** MM. Daniel GOICHOT (pouvoir à M. Bernard FOURNIER), Jean-Michel DESIRE (pouvoir à Mme Agnès BAILLARD).

La réunion de la commission PLU s'étant prolongée, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 45. Après approbation du relevé des délibérations adoptées le 7 novembre 2011, le Conseil municipal a été informé des différentes réunions et manifestations tenues depuis cette date :

- 11 novembre : commémoration de l'Armistice de 1918 ;
- 16 novembre : réunion de la Commission locale d'Energie (CLE) à Savigny-les-Beaune ;
- 18 novembre : réunion de la commission de révision des listes électorales communales ;
- 1<sup>er</sup> décembre : conseil des maires (Beaune) ;
- 5 décembre : - réception de fin d'année du personnel communal ;  
- réunion de la commission PLU.

### INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a été informé des courriers de mise en demeure adressés par la Communauté d'agglomération aux derniers propriétaires qui n'ont pas encore mis leur système d'assainissement individuel en conformité avec la loi.

#### I- ETAT D'AVANCEMENT DU PLU

Le Conseil municipal a été informé de l'état d'avancement des travaux de la commission PLU créée en son sein : établissement du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui sera présenté aux personnes publiques associées début janvier et ébauche du futur zonage.

## **II – PARCELLES AGRICOLES MISES A DISPOSITION DE LA SAFER**

Le Conseil municipal a décidé de renouveler avec la SAFER la convention triennale de mise à disposition de parcelles agricoles communales, pour une superficie totale de 12 ha 26 a 12 ca.

## **III– TRAVAUX -DEVIS**

Le Conseil municipal a accepté le devis de l'entreprise Lancellotti (1 100 € HT) pour la réalisation d'une dalle sur laquelle sera installé le chalet en bois qui servira au rangement des accessoires du terrain multisports.

Il a été accepté le devis de cette même entreprise pour la réfection du mur sis face à l'école des Cerisiers (3 905 € HT).

## **IV POSTES BUDGETAIRES**

Le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer une convention avec la Mission locale de Beaune pour le recrutement de Monsieur Thomas Connan en qualité d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe pour une durée d'un an dans le cadre des contrats aidés par l'Etat ; il s'est engagé à maintenir ce poste à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Il a accepté de recruter un agent saisonnier (ATSEM) du 3 janvier au 3 juillet 2012, sur la base de 10 heures par semaine, qui sera affecté à la classe de Madame Rachel Lassalle.

## **V– QUESTIONS DIVERSES**

Outre la première fleur régionale, la commune a obtenu le premier prix départemental des villes et villages fleuris dans la catégorie « 500 à 1000 habitants ».

Monsieur le Maire a informé le Conseil municipal du passage de l'entreprise Demongeot dans la semaine du 12 au 16 décembre dans le cadre de l'entretien de l'éclairage public ; toutes les lampes défectueuses devront être signalées à la mairie.

Il a rappelé la cérémonie des vœux de la Municipalité qui se déroulera le vendredi 6 janvier 2012 à 19 h 30 dans le local du CPI rue des Breuches. Toute la population est chaleureusement conviée à participer à cette manifestation.

La séance est levée à 22 heures 45.

Jean-Pierre REBOURGEON